

Belgium-Verviers: Overhaul and refurbishment work

OJ S 99/2017 24/05/2017

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Logivesdre

Postal address: Avenue Elisabeth 98

Town: Verviers

Postal code: 4800

Country: Belgium

For the attention of: Monsieur Gilbert Schaus

E-mail: gilbert.schaus@logivesdre.be

Telephone: +32 87292550

Fax: +32 87292559

Internet address(es):General address of the contracting authority: www.logivesdre.be**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other: Société de logements sociaux

I.3. Main activity

Housing and community amenities

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Rénovation énergétique et technique de 110 logements au Clos du Mayeur à 4651 Battice.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Battice, 4651 Battice.

NUTS code BE335 Arr. Verviers - communes francophones

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Les travaux envisagés portent essentiellement sur l'isolation des bâtiments, l'étanchéité à l'air, la ventilation, le chauffage central, mise en conformité électrique, ...

Ils comprennent notamment des démolitions de parement, remplacement de châssis, pose d'isolation et bardage, mise en place de systèmes de ventilation centralisées, rénovation des couvertures de toiture, des remplacements de chaudières, ...

II.1.6. CPV code(s)

45453000 Overhaul and refurbishment work, 45262700 Building alteration work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Cautionnement (5 % du montant initial du marché (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure).

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: * Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 20 §§1 et 1/1 de la loi du 15.6.2006 relative aux marchés publics

et certains marchés de travaux, de fournitures et de services et aux articles 61 à 66 de l'arrêté royal du 15.7.2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques.

* Une attestation délivrée par l'autorité compétente confirmant que le soumissionnaire est en règle quant à ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, jusque et y compris l'avant-dernier trimestre civil écoulé par rapport à la date limite de réception des demandes de participation ou de réception des offres, conformément aux dispositions de la loi belge ou celles du pays où les employés sont établis.

* En application de l'art. 63 de l'AR du 15.7.2011, le candidat ou le soumissionnaire joint à sa demande de participation ou à son offre, selon le cas, une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales selon les dispositions légales du pays où il est établi. Pour un candidat ou soumissionnaire belge cela concerne le respect des obligations fiscales auprès du SPF Finances.

* Paiement des cotisations de sécurité sociale par un soumissionnaire étranger:

Le soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre État membre de l'Union européenne joint à son offre une attestation délivrée par l'autorité compétente certifiant que, suivant compte arrêté au plus tard à la date limite de réception des offres, il est en règle à cette date avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi.

Si l'attestation précitée n'est pas délivrée dans le pays concerné, elle peut être remplacée par une déclaration sous serment ou, dans les pays où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance.

Sauf s'il s'agit d'un document officiel émanant d'une autorité publique et rédigé dans une des langues officielles de la Belgique, le soumissionnaire joint à son offre la traduction des attestations et documents précités.

Le pouvoir adjudicateur peut inviter les soumissionnaires à compléter ou à expliciter les renseignements et documents précités. En particulier, sans préjudice du recours au système d'information « e-certis » de l'Union européenne, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'exiger des soumissionnaires la preuve de la compétence ou de la qualification des autorités, notaire ou organisme professionnel précités.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: * Une déclaration bancaire appropriée établie conformément au modèle figurant à l'annexe 3 de l'AR du 15.7.2011.

* 2 attestations de bonne exécution dûment signées par les autorités compétentes pour des travaux de même nature et d'importance au moins équivalente dans les classes et catégories respectives. Le montant des travaux devra y être indiqué.

* Une liste de référence comprenant les travaux réalisés ces 3 dernières années avec l'intitulé des travaux, l'adresse, le pouvoir adjudicateur, l'adresse des travaux et le montant de ceux-ci.

* Une fiche par sous-traitant dûment remplie (voir annexe au présent CSC) reprenant l'identité du ou des sous-traitant(s), la part du marché sous-traitée, l'agrégation détenue. En cas d'appel à des sous-traitants, il est rappelé que ces derniers ne peuvent se trouver dans une des causes d'exclusion. Le Pouvoir adjudicateur se réserve le droit de vérifier la capacité des sous-traitants et l'absence de causes d'exclusion dans leur chef à tout moment et de demander, le cas échéant, à ce que ces derniers n'interviennent pas ou plus sur le chantier. Tout changement de sous-traitant par rapport à ceux indiqués dans l'offre remise sera soumis pour approbation au Pouvoir adjudicateur avant intervention sur le chantier et ce, afin notamment de vérifier que ce dernier dispose bien de la capacité requise et n'entre pas dans une cause d'exclusion (art. 12 et 81 — AR 15/07/11; art. 12-13 — AR 14/02/13).

* La preuve de l'agr  ation requise (correspondante aux travaux obtenus, tous lots confondus).

* Attestations d'assurances (cfr partie CCBT 2022 — Clauses administratives).

Minimum level(s) of standards possibly required: Agr  ation requise: D1 (Tous travaux de gros oeuvre et de mise sous toit de b  timents), Classe 7

D5 (Menuiserie g  n  rale, charpentes et escaliers en bois), Classe 5

D17 (Chauffage central, installations thermiques), Classe 3

D18 (Ventilation, chauffage    air chaud, conditionnement d'air), Classe 3

P1 (Installations   lectriques des b  timents (groupes   lectrog  nes,   quipements de d  tection d'incendie et de vol, t  l  transmissions et de t  l  phonie mixte), Classe 2.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

* Une liste des principaux travaux du m  me type effectu  s au cours des 3 derni  res ann  es, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou priv  . Les prestations sont prouv  es par des attestations   mises ou contresign  es par l'autorit   comp  tente ou,    d  faut, simplement par une d  claration du prestataire de travaux.

* Pour r  pondre    ce crit  re, la liste comprendra au minimum 3 march  s de travaux du m  me type pour un montant minimum de 5 000 EUR HTVA annuel par march  . Si le soumissionnaire ne dispose pas de ces r  f  rences, il joindra    son offre un dossier tendant    prouver qu'il dispose ou disposera de ressources (administratives, techniques, humaines) pour assumer le pr  sent march  . Dans ce cas, le Pouvoir adjudicateur disposera de toute la discr  tion pour d  cider, sur base de ce dossier, si le candidat r  pond ou non au crit  re. En cas de sous-traitance, pour que les capacit  s techniques d'un sous-traitant soient valoris  es dans le cadre de la s  lection qualitative de son offre, le soumissionnaire doit obligatoirement joindre    celle-ci une note mentionnant:

— l'identit   du ou des sous-traitant(s)

— la part du march   sous-trait  e

— le curriculum vitae du ou des sous-traitant(s)

— la liste des r  f  rences du ou des sous-traitant(s) en relation avec la part de march   qui leur est confi  e.

— l'engagement ferme de chaque sous-traitant    r  aliser la partie du march   sous-trait  e en cas d'attribution du march   au soumissionnaire, avec signature originale (voir annexe jointe).

Minimum level(s) of standards possibly required:

Agr  ation requise: D1 (Tous travaux de gros oeuvre et de mise sous toit de b  timents), Classe 7

D5 (Menuiserie g  n  rale, charpentes et escaliers en bois), Classe 5

D17 (Chauffage central, installations thermiques), Classe 3

D18 (Ventilation, chauffage    air chaud, conditionnement d'air), Classe 3

P1 (Installations   lectriques des b  timents (groupes   lectrog  nes,   quipements de d  tection d'incendie et de vol, t  l  transmissions et de t  l  phonie mixte), Classe 2.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1.

Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix. Weighting 45
2. Fourniture et pertinence du dossier technique. Weighting 20
3. Châssis et ventilation, garantie et performance. Weighting 15
4. Organisation du chantier. Weighting 10
5. Délai d'exécution du marché de base. Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2017-ST-T-02

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 3.7.2017

Payable documents: yes

Price: 0,00 EUR

Terms and method of payment: Cahier spécial des charges.

Les documents du marché seront disponibles sur simple demande par mail à l'adresse: beatrice.martin@logivesdre.be et/ou tony.robert@logivesdre.be Il vous sera alors communiqué un lien pour accéder à la plate forme de téléchargement de l'ensemble des documents.

Les informations techniques complémentaires seront fournies lors de la visite obligatoire par l'Auteur de projet. Celui-ci rédigera un rapport qu'il transmettra à tous les soumissionnaires représentés.

Pour toutes informations administratives vous pouvez contacter le secrétariat du Service Technique au 087/39.41.41.

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

4.7.2017 - 10:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender
Duration in days: 240 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 4.7.2017 - 10:00

Place:

Avenue Elisabeth 98 à 4800 Verviers, Salle du Conseil.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Visite du site requise et ne pas participer à la visite du site engendre la nullité de l'offre:
19.6.2017 à 10:00

La visite du site aura lieu le 19.6.2017 à 10:00.

Les soumissionnaires retrouveront le pouvoir adjudicateur et l'auteur de projet, à ces date et heure, à l'entrée de la Cité du Clos du Mayeur à 4651 Battice, devant le n° 5.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

19.5.2017